

Image not found or type unknown



Comptabiliser les dettes de deux entreprises qui fusionnent

Par **Visiteur**, le **21/03/2007** à **14:06**

Comment comptabiliser les dettes qu'ont entre elles deux sociétés qui fusionnent ?
Lorsque deux sociétés fusionnent les comptes réciproques sont annulés.
Les schémas d'écritures se font par la réciproque.
Les comptes clients et fournisseurs sont soldés (455000), il n'y a en conséquence aucune incidence sur le résultat.
Il arrive, pour des raisons d'erreurs matériels, que ces comptes ne soient pas équivalents, l'écart sera alors comptabilisé en charge ou en produit selon son sens. Cela se passe comme si ces comptes avaient été soldés par un règlement.
Jacques LEFEVREncyberpro